

CERTIFICAT DE TRAVAIL

Par le présent certificat, nous attestons que Monsieur Olivier Mouthon né le 5 juillet 1957, travaille au sein du Centre romand de la Société suisse de la sclérose en plaques, dès le 1^{er} septembre 2008. Son contrat prendra fin au 30 avril 2010.

M. Mouthon est engagé en qualité de Coordinateur des groupes régionaux. Les objectifs de son poste consistent principalement à :

- Soutenir et accompagner 16 groupes régionaux (GR) en Suisse Romande constitués de personnes atteintes, de proches et de bénévoles (plus de 1000 membres)
- Assurer aux groupes régionaux (GR), spécialement à leurs bénévoles, les services indispensables à leur bon fonctionnement
- Garantir le développement durable du secteur « Travail bénévole »
- Permettre aux Groupes régionaux de fonctionner durablement dans un esprit de solidarité
- Favoriser, par un soutien approprié, la gestion des ressources financières mises à la disposition des GR et son utilisation adéquate
- Veiller, d'une façon générale, à l'observation du Règlement des Groupes régionaux
- Participer à différentes commissions suisses ou romandes
- Collaborer à la formation de l'ensemble des bénévoles.

Durant la durée de son engagement, M. Mouthon a fait preuve de grandes qualités humaines et de compétences remarquables dans l'ensemble des domaines qui lui ont été confiés.

Par son sens de la négociation et ses talents d'animateur, M. Mouthon a su faire avancer des décisions par la négociation et à l'entière satisfaction des participants.

Nous souhaitons également relever ses grandes compétences en gestion administrative et financière ainsi que ses qualités rédactionnelles.

M. Olivier Mouthon a parfaitement réalisé les multiples tâches, responsabilités et objectifs prioritaires qui lui ont été confiés. Son comportement envers ses collègues et supérieurs a toujours été constructif et positif.

Nous tenons à le remercier chaleureusement de son grand engagement vis-à-vis de l'ensemble des personnes concernées par la sclérose en plaques en Suisse romande.

Nous devons malheureusement nous séparer de M. Mouthon pour des raisons économiques ce que nous regrettons profondément.

M. Olivier Mouthon nous quittera à la fin du mois d'avril 2010 libre de tout engagement à l'exception du devoir de discrétion.

Nous lui souhaitons tous nos vœux de bonheur et un grand succès dans la poursuite de sa carrière.

Lausanne, le 26 octobre 2009



Christiane Brouyère
Responsable du Centre romand SEP